Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: 31 [i.e. 30] (2018)
Heft: 116

Artikel: Des dignitaires africains aux jeux séculaires romains
Autor: Dieffenbacher, Christoph
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-821578

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des dignitaires africains aux jeux séculaires romains

Si nous célébrons aujourd'hui le passage d'un siècle à l'autre, nous le devons aux Romains et à leur conception du temps comme un enchaînement de périodes de cent ans. Les jeux séculaires de la Rome antique duraient plusieurs jours et devaient à chaque fois marquer un renouveau politique. La fête était grandiose. Elle comprenait non seulement des jeux, mais aussi des oracles, des prières, des sacrifices et des processions auxquelles participaient les représentants des classes supérieures et de la famille impériale. Ces festivités n'avaient toutefois pas lieu exactement tous les cent ans, mais en général quand le potentat jugeait bon de proclamer l'avènement d'un nouveau siècle.

Les cérémonies rituelles de deux jeux séculaires – les uns sous le règne d'Auguste en 17 avant J.-C. et les autres durant celui de Septime Sévère en 204 après J.-C. – sont décrites dans des inscriptions fragmentaires qui ont été décryptées et interprétées à nouveau. Les textes eux-mêmes faisaient partie du rituel. «Comme la religion romaine exigeait toujours l'accomplissement exact du même cérémonial, le déroulement des jeux devait à chaque fois être consigné dans une sorte de procès-verbal», explique le directeur du projet Thomas Späth, professeur à la chaire de cultures antiques de l'Université de Berne. Tout simplement parce que, cent ans plus tard, «il n'y avait plus personne de vivant pour donner des renseignements sur les jeux séculaires».

Bärbel Schnegg, collaboratrice scientifique, a procédé à un nouveau décryptage plus complet de l'inscription remontant à 204 et l'a traduite pour la première fois. Les listes de noms montrent que des élites d'Afrique du Nord et du nord de l'Italie assumaient déjà des fonctions cultuelles à Rome. Il est également singulier de constater que les noms des épouses et des enfants étaient aussi mentionnés. *Christoph Dieffenbacher*

—

B. Schnegg, Commentaria ludorum saecularium, De Gruyter (à paraître en 2019)

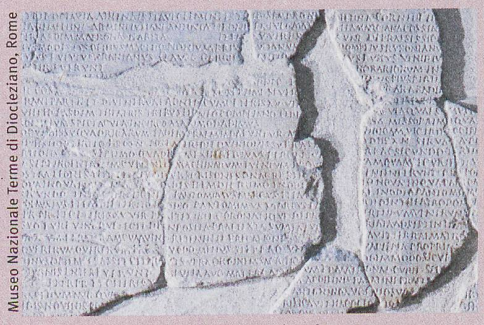

Museo Nazionale Terme di Diocleziano, Rome

Les rites furent gravés dans la pierre pour survivre à la mémoire humaine.

Keystone/Aram Karim

La destinée des demandeurs d'asile dépend de la culture au sein de l'administration.

Asile: le système influence les décisions

La plus grande partie des décisions d'asile négatives en Suisse sont motivées par le «manque de crédibilité» du requérant. Il faut cependant constater que la proportion des rejets justifiés ainsi reste constante au fil des ans, indépendamment de l'origine des demandeurs et du nombre de requêtes.

Une équipe de chercheurs conduite par l'anthropologue sociale Julia Eckert de l'Université de Berne a mis en évidence que «l'habitus institutionnel» joue un rôle décisif dans cette procédure. «Il s'agit d'une certaine manière de penser, de sentir, de percevoir et d'agir que l'on acquiert par la socialisation au sein d'une institution», explique Laura Affolter, qui vient d'achever une thèse sur la question. Après deux ans de recherches menées au Secrétariat d'Etat aux migrations, elle a constaté ceci: «Il y règne un climat de suspicion. Une attitude critique à l'égard des requérants y est considérée comme plus professionnelle.» Les collaborateurs font leurs certains modèles et objectifs opérationnels indépendamment de leurs valeurs personnelles. Ils utilisent ainsi dans les entretiens des techniques qui incitent les requérants à se contredire.

Laura Affolter estime que le rôle joué par la crédibilité dans la procédure s'explique principalement par la difficulté à recourir contre cet argument. En outre, «en remettant en question la crédibilité d'un requérant, on lui renvoie la responsabilité de la décision négative: c'est pratiquement de sa faute», dit la chercheuse. Le projet avait pour but de comprendre les processus de décision. Les chercheurs n'ont pas formulé de recommandations pratiques. «Nous sommes tout à fait disposés à discuter de nos résultats avec les autorités», déclare Julia Eckert. *Astrid Tomczak*

—

L. Affolter: Asyl-Verwaltung kraft Wissen: Die Herstellung von Entscheidungswissen in einer Schweizer Asylbehörde. In Ch. Lahusen et al.: Asyl verwalten: Zur bürokratischen Bearbeitung eines gesellschaftlichen Problems. Transcript Verlag (2017)

Réseaux en guerre

Les récentes guerres civiles en Afrique et au Proche-Orient se distinguent fondamentalement des conflits de l'époque de la guerre froide: au lieu de deux camps soutenus par des grandes puissances, elles impliquent souvent des dizaines de parties qui s'associent pour former des alliances tactiques changeantes. Par conséquent, les options politiques en matière de pacification se révèlent très diverses. Mais quelles mesures sont garantes du succès escompté?

L'économiste Michael D. König de l'Université de Zurich a développé des modèles qui améliorent la compréhension des réseaux en présence lors de la naissance de tels conflits, et contribuent à évaluer l'efficacité des mesures politiques. Au travers de l'exemple de la deuxième guerre civile congolaise entre 1998 et 2003, Michael D. König montre comment les réseaux et le comportement des acteurs impliqués – 80 groupes armés – s'influencent mutuellement. La pugnacité d'un groupe croît notamment lorsque ses alliés réduisent leur engagement durant la saison des pluies, ou quand ses adversaires redoublent leurs efforts de guerre. L'interdiction de livrer des armes à un groupe peut certes réduire ses activités jusqu'à 60%, mais pas nécessairement le nombre total des combats, car ses alliés luttent alors d'autant plus intensément.

«Les négociations qui aboutissent au retrait des hostilités de certaines parties sont plus efficaces, explique Michael D. König. Si tous les groupes étrangers décident de se tenir à l'écart, le nombre d'opérations militaires baisse de 41% selon notre modèle.» Ce résultat prouve l'influence belliciste exercée par les pays voisins. *Nicolas Gatteln*

—

M. D. König et al.: Networks in Conflict: Theory and Evidence from the Great War of Africa. Econometrica (2017)

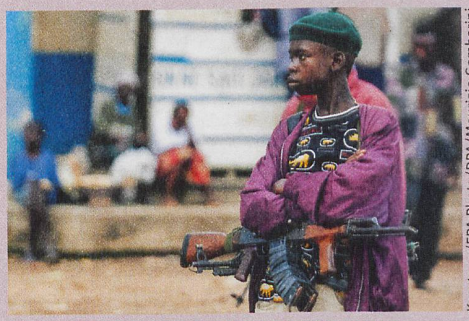

Keystone/EPA Photo/DPA/Maurizio Gambarini

La deuxième guerre du Congo (1998 – 2003) impliqua neuf nations – et de très jeunes soldats.